



DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 08 DECEMBRE 2017

Le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiant-es ainsi que les projets de réforme du baccalauréat inquiètent fortement la FSU.

Le premier aura pour conséquence de mettre en place une sélection à l'entrée de l'université qui limitera encore plus l'accès aux études supérieures d'une partie de nos élèves. En effet, les formations de 1^{er} cycle ayant une capacité d'accueil limitée auront la possibilité de sélectionner les bachelier-es ou de conditionner l'accès à une formation à l'inscription dans un parcours spécifique ou dans un dispositif d'accompagnement pédagogique. Mais cette possibilité conjuguée à un sous-investissement chronique dans les universités ne pourra que conduire à la généralisation de la sélection car le nombre de licences en tension va augmenter rapidement au regard des évolutions démographiques et de l'amélioration de la réussite aux baccalauréats. De plus ce projet passe sous silence les problématiques particulières des bachelier-es des séries technologiques et professionnelles.

Quant aux dispositifs d'accompagnement pédagogique ou parcours de formation personnalisé, ils étaient déjà prévus depuis 2013 et de nombreux dispositifs ont été proposés par les établissements bien avant cette date pour mieux accompagner la réussite des bacheliers dans leur diversité. Mais faute de financements pérennes, ils n'ont pas été évalués et ont pour la plupart été abandonnés.

Le calendrier de mise en place du dispositif « parcoursup » n'est pas réalisable, le ministère prend le risque d'un cataclysme au mois de juin.

- Comment imaginer qu'un dispositif aussi important qui vise à orienter plus de 640 000 bachelier-es puisse être prêt en quelques semaines ?
- Quelles vont être les conséquences de la réduction du nombre de vœux pour les élèves de Terminale, de la disparition de la hiérarchie de ces vœux, du pouvoir octroyé aux recteurs de région académique pour l'affectation des étudiants ?
- Dans les lycées professionnels, l'année de Terminale est organisée en semestre, comment caler cette organisation avec le calendrier annoncé ? De plus, les semaines d'orientation vont percuter les CCF ou les périodes de formation en milieu professionnel. Comment le ministère compte-t-il faire assurer la quantité de travail supplémentaire considérable, que nous estimons à 3000 ETP, que suppose l'examen de tous les dossiers des bacheliers par des

personnels des universités déjà en sous-effectif pour remplir les missions qui leur sont déjà confiées ?

Pour la FSU, la réponse n'est certainement pas la sélection à l'entrée dans le supérieur et l'assignation à des filières courtes (STS et IUT) des lycéens des classes populaires majoritaires en baccalauréat technologique et professionnel. La démocratisation passe par la reconnaissance de la réussite aux examens, la reconnaissance des diplômes et des qualifications.

Concernant le baccalauréat, la FSU est ouverte à une réflexion sur le rôle, la place et l'organisation du baccalauréat. Elle a des propositions pour améliorer l'organisation du lycée de façon à mieux former les lycéens. Entrer dans la réflexion par l'annonce de la réduction du bac à 4 épreuves et l'instauration du contrôle continu verrouille les conclusions des discussions avant même leur ouverture.

Nul ne sait en quoi le chiffre 4 améliorerait la formation des lycéens et leur réussite dans le supérieur. Tout le monde sait, en revanche, quels sont les dangers du contrôle continu pour la valeur d'un examen. Mais cette entrée autoritaire ne permet pas de poser les questions de fond :

- Comment faire de la classe de Seconde une entrée réussie au lycée ?
- Comment amener les élèves sans appétence scientifique à choisir une série leur convenant mieux que la série S ?
- Comment rénover la série littéraire tout en pérennisant la série économique et sociale ?
- Comment rendre aux séries technologiques leur caractère particulier gommé à tort par la réforme de 2010 ?

Une réforme ne saurait être prétexte à suppression de personnels, qu'ils soient enseignants, de vie scolaire, d'orientation ou médico-sociaux.

- Les horaires disciplinaires doivent être maintenus, voire augmentés si le but est de réduire les inégalités et de lutter contre l'échec scolaire.
- le lycée doit être pensé pour la réussite de tous les élèves, en particulier les plus éloignés du système éducatif, et non pas pour les seuls initiés. Cela conduit à déqualifier l'hypothèse du lycée modulaire.
- Il faut concevoir les enseignements pour une part de façon à construire une culture commune à toutes et tous, pour une autre à spécialiser très progressivement pour préparer au supérieur ou à l'entrée dans la vie professionnelle.

Les résultats de l'étude PIRLS sont préoccupants pour l'école française. Directement impliqué dans les politiques éducatives évaluées par cette étude, notamment les programmes de 2008, Jean-Michel

Blanquer fait un diagnostic qui passe totalement à côté des enjeux. Pour remédier aux difficultés de compréhension en lecture, les propositions qui consistent à préconiser une dictée quotidienne, de la lecture à haute voix, à suggérer une kyrielle d'évaluations, à imposer une méthode ou un manuel magique» et neuf heures de formation annuelles consacrées à la lecture ne répondent en rien au défi posé.

Cette étude, qui souligne la difficulté des élèves français dans la compréhension fine des textes et non dans les activités de déchiffrage, invite au contraire à dépasser les querelles de méthodes et les visions simplistes pour mieux outiller les enseignantes et les enseignants en développant notamment une formation continue de qualité qui croise leur expertise à l'ensemble de la recherche.

Pour sortir d'une spirale négative réactivée à chaque nouveau rapport ou évaluation internationale, pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre à tous les élèves de réussir, il est plus que temps d'investir massivement dans l'école, à la même hauteur que les pays comparables qui réussissent mieux que nous. Cela permettrait d'alléger les effectifs de toutes les classes, de développer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, de remettre en place une véritable formation continue.

Pour terminer, nous tenons à apporter tout notre soutien à notre collègue du collège La Boétie de Sarlat ainsi qu'à l'ensemble des personnels de cet établissement. Son geste témoigne de la nécessité de prendre en charge le plus tôt possible la souffrance au travail. Nous espérons que les investigations qui seront menées permettront à l'ensemble des personnels de retrouver un climat de travail serein.